Farac info

Fondée en 1910

Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN n° 534 • MARS 2020

ÉDITORIAL

Les sujets de société sont désormais omniprésents. Il y a cinq ans encore, les éditoriaux de la Farac évoquaient de multiples thèmes, allant de l'histoire à l'économie, de la chose militaire aux commémorations, de notre administration à la religion, de l'Europe à l'Afrique, et bien d'autres encore. Aujourd'hui, nous sommes amenés, tout en veillant à respecter l'esprit de nos statuts, à exprimer ce que beaucoup de membres de la Farac ressentent dans leur vie de tous les jours. Cette évolution est un marqueur de notre société en pleine mutation. La politique s'invite à tous les repas. Pas facile dans ces conditions de ne pas mettre, consciemment ou inconsciemment « les doigts dans le pot de confiture … ».

MULHOUSE

Le mardi 19 février 2020, le président de la République s'est rendu dans le quartier populaire (ou sensible c'est selon) de Bourtzwiller à Mulhouse, chef-lieu du département du Haut-Rhin. A l'issue, il a dénoué la menace d'un « *séparatisme islamique* ». Sur le plan de la sémantique, le terme, inédit, est une réussite médiatique. Une « trouvaille » avancent même certains politologues. Nous sommes de ceux qui étaient simplement impatients d'entendre une allocution fondatrice, stratégique, imprégnée de la citation prêtée à bien des personnages célèbres, pourquoi pas « au Winston Churchill de 1940 », *« Là où il y a une volonté, il y a un chemin »*.

Pourquoi cette attente ? Parce que nous partageons au quotidien la réalité de terrain ; parce que nous dénonçons depuis trop longtemps le renoncement des institutions face à la pieuvre islamiste ; parce que l'analyse implacable de Jérôme Fourquet dans son ouvrage *L'archipel français, naissance d'une nation multiple et divisée* (Seuil, 2019), confirme ce que nous pressentions, la réalité brute.

Alors ? De Mulhouse nous avons entendu que « *le séparatisme islamiste est incompatible avec l'indivisibilité de la République* » […] *on peut se sentir des identités multiples si on respecte les lois de la République* ». Nous en sommes bien d'accord, mais il n'en demeure pas moins que le socle de ces déclarations vibrantes repose sur l'aveu d'un fiasco, plus, d'une défaite humaine et sociale. Prétendre vouloir reconquérir l'espace où la République a démissionné c'est admettre que le radicalisme islamiste a remporté la bataille de quartiers en quartiers et y règne en maître.

Alors ? Nous voulons bien croire que « Mulhouse » met fin à un déni de réalité, que « Mulhouse » ne s'inscrit pas dans une énième reprise de la chanson éculée « *Paroles, paroles* » que le vent du lendemain disperse… Nous ne sommes pas sans savoir que l'islam radical a pour ambition la primauté de la loi religieuse sur la loi civile. Notre exigence : que nos institutions imposent le contraire, ce ciment sur lequel se fonde notre principe de laïcité. Il est temps de bousculer les lobbies idéologiques, philosophiques, politiques qui conduisent notre République vers des voies sans issue.

Alors ? A quand un après « Mulhouse » porteur de volonté et d'ambition ?

André MUDLER
Président de la Farac

Directeur de la publication : André MUDLER, 7, rue Bonnefond, 69003 LYON - andre.mudler@wanadoo.fr

Internet : **www.farac.org**

N°534 MARS 2020

SOMMAIRE

P02 **Blandan, un Lyonnais, héros de l'armée d'Afrique (1819 – 1842)**
P05 **53 tirailleurs sénégalais exfiltrés par des « gars du Vercors » - un exploit oublié -**
P09 **La tragédie de la baie de Lübeck – 3 mai 1945 -**
P13 **Libres propos**
P14 **Vie des associations**
P16 **Conférences**
P16 **Agenda**

BLANDAN, UN LYONNAIS, HÉROS DE L'ARMÉE D'AFRIQUE (1819 -1842)

Ouvrier imprimeur sur étoffes, Jean-Pierre Hippolyte Blandan est né le 9 février 1819 rue de la Cage, aujourd'hui rue de Constantine, à Lyon. Engagé à l'âge de 18 ans, il rejoint l'armée d'Afrique et participe aux opérations militaires de la conquête de l'Algérie. Mortellement blessé à Beni-Mered, région de Blida, voici le récit de son ultime combat.

Le 11 avril 1842, le sergent Blandan et seize hommes du 26e régiment de ligne, renforcés par le brigadier Villars et deux cavaliers du 4e régiment de chasseurs d'Afrique, sont chargés du service d'escorte du courrier depuis le camp d'Erlon à Boufarik jusqu'à la redoute de Beni-Mered (camp de Blida). Le chirurgien-sous-aide Ducros, en retour de congés, se joint à eux pour rentrer à Blida où il est employé.

La petite troupe quitte Boufarik à six heures du matin. Fusils en bandoulière, ils cheminent tranquillement et devisent entre eux, en toute insouciance. Ils ne sont plus qu'à deux kilomètres de la redoute lorsque les trois chasseurs d'Afrique, déployés en avant-garde, signalent au sergent Blandan la présence, dans un ravin, de nombreux cavaliers ennemis embusqués. Le brigadier Villars, vieux soldat, s'adresse au sergent Blandan : « *Il nous serait facile, à nous autres, avec nos chevaux, de regagner Boufarik, mais soyez tranquille, puisqu'il y du danger, nous le partagerons avec vous* »

L'AFFRONTEMENT

« *Halte – baïonnette au canon* » commande le sergent. En face, 250 à 300 cavaliers ennemis. Leur chef, Djilali-ben-Daouad, ne suppose pas un instant une volonté de résistance de la part des Français, préférant d'ailleurs les prendre vivants plutôt que de les combattre, avec le risque de pertes plus ou moins considérables dans ses propres rangs. Il demande à l'un ses hommes de signifier au chef de détachement de mettre bas les armes. Ce cavalier, qui porte le burnous rouge des spahis de l'émir Abd-el-Kader, s'approche de la petite troupe : « *Rends-toi, sergent, il ne sera fait aucun mal à toi et à, tes hommes !* » « *Nous rendre ! jamais ! Va-t'en, sinon je tire !* ». L'autre insiste, fait mine de se rapprocher.

Le sergent, plein de sang-froid, ajuste le cavalier, et lui répond, en pressant la détente de son arme, « *C'est ainsi que se rend un Français !* ».

Sentant bien qu'il ne lui reste plus qu'à combattre, loin de tout abri, le jeune sergent dispose ses hommes en cercle et leur dit : « *A présent, il faut montrer à ces gens-là comment des Français savent se défendre… Surtout, ne nous pressons pas, et visons juste !* »

Les cavaliers ennemis se ruent à l'attaque en poussant leur cri de guerre, encerclent le groupe. Leur premier tir tue deux soldats du 26e et en blesse cinq. La perte du tiers de son effectif ne trouble pas pour autant le sergent. Mais la partie est trop inégale. Le nombre d'assaillants est tellement disproportionné que le résultat final ne fait pas de doute.

Le sergent Blandan, déjà frappé de deux balles, tient encore debout, brûlant ses dernières cartouches. Une troisième balle l'atteint. Il tombe en s'écriant « *Courage mes amis ! Défendez-vous jusqu'à la mort. Que ces lâches n'aient pas l'honneur de nous prendre vivants, et de nous couper la tête !* »

La bataille de Beni-Mered vue par le peintre Devilly

Le chirurgien-sous-aide Ducros ramasse le fusil d'un blessé, et combat vaillamment jusqu'à ce qu'une balle, qui lui brise le bras droit, vienne lui arracher son arme des mains. Tous ceux qui sont encore debout luttent avec une énergie féroce. Néanmoins, à un certain moment, les derniers survivants, quatre fantassins et un chasseur d'Afrique, comprennent qu'à moins d'un miracle, ce sera bientôt la fin. Tous en ont pris leur parti, lorsque, tout-à-coup, les Arabes cessent le feu. Ils viennent d'apercevoir un escadron de chasseurs d'Afrique, qu'ils redoutent comme le feu, arriver au triple galop, sabre au clair. Menacés également par une trentaine de soldats du génie qui effectuaient des travaux à la redoute de Beni-Mered, les Arabes, craignant d'être encerclés, prennent la fuite.

LE BILAN

A l'arrivée des secours, des vingt-et-un hommes qui composaient le détachement, il n'en reste que cinq épargnés par les balles ennemies ; neuf sont blessés et sept mortellement atteints, dont le sergent Blandan qui respire encore.

Le lieutenant-colonel Louis Michel Morris, commandant du camp d'Erlon, et futur commandant de la cavalerie de la Garde impériale à la bataille de Solférino (1859), revenu en toute hâte, tient à exprimer de vive voix aux survivants sa satisfaction d'avoir sous ses ordres de pareils soldats, puis s'adressant au sergent Blandan, encore lucide : « *Je vous propose aujourd'hui même pour officier, et, en attendant que vous soyez nommé chevalier de la Légion d'honneur, laissez-moi placer sur votre vaillante poitrine le signe des braves que vous avez bien mérité* ». Le lieutenant-colonel détache sa propre croix et la place sur la poitrine du sergent.

Le retour sur le camp d'Erlon s'effectue sans encombre, le sergent Blandan est ramené sur une litière. Mais ses blessures sont trop graves. Il décède dans la nuit. Inhumé dès le 13 avril dans le cimetière du camp d'Erlon, une petite construction quadrangulaire, surmontée d'une croix de fer, marque l'endroit où le corps a été enseveli.

Son action héroïque est portée à la connaissance de l'armée par un ordre du jour du gouverneur général de l'Algérie, le général Bugeaud, en date du 14 avril 1842, avec ces mots : « *L'armée et les citoyens*

conserveront longtemps le souvenir héroïque de 21 braves commandés par le sergent Blandan. »

QU'EN RESTE-T-IL AUJOURD'HUI ?

Plusieurs témoignages évoquent la mémoire du sergent Blandan, tant à Nancy qu'à Lyon, sans oublier Baden Baden. Les voici.

La statue du sergent Blandan à Boufarik

Dès 1843, la municipalité de Lyon contribue à l'érection d'un monument commémoratif sur les lieux-mêmes du combat. Une statue en bronze, à la gloire du sergent Blandan, est érigée à Boufarik. En 1962, celle-ci est transférée rue Sergent-Blandan à Nancy, ville de garnison du 26e R.I. Une réduction de cette statue existe à la caserne Thiry, toujours à Nancy. Autre trace encore, la scène du combat de Beni-Mered, peinte par Louis-Théodore Devilly (1818 – 1886), qui s'était rendu sur les lieux de l'embuscade en 1879. Présentée au Salon des artistes français de 1882, la toile a été achetée par l'État qui en a fait don au musée des Beaux-Arts de Nancy.

La statue du sergent Blandan à Nancy

Dès qu'elle est connue à Lyon, l'histoire du sergent Blandan contribue à la vogue des armées coloniales, provoque un important retentissement patriotique. En avril 1887, la ville décide de lui attribuer le nom d'une rue, dans le 1er arrondissement, rebaptisant ainsi la rue Saint-Marcel, ancienne voie du Rhin délimitant le côté sud de la place Sathonay.

Quelques années plus tard, sous l'impulsion du général Zédé, gouverneur militaire de Lyon, une souscription publique est lancée par la société des anciens du 26e de ligne, avec le concours de la ville de Lyon et des sociétés des anciens soldats et des sociétés patriotiques. Le résultat : une statue en bronze, érigée au centre de la place Sathonay, inaugurée le 22 avril 1900, en lieu et place de celle de Jacquard, renforçant ainsi le souvenir du sergent Blandan dans son quartier natal. Déposée et fondue en 1941, la statue est remplacée, en 1962, par une autre statue, en pierre cette fois-ci.

La statue du sergent Blandan place Sathonay à Lyon

Les inscriptions, bientôt illisibles, mériteraient d'être rénovées ! Appel en l'air...

Caserne Blandan, entrée principale

Le 12 octobre 1942, à l'occasion du centenaire de sa mort, le nom du sergent Blandan est donné au fort Lamothe, dans le 7e arrondissement de Lyon. Faisant partie de la première ceinture de forts érigée par le maréchal de camp Rohault de Fleury entre 1832 et 1848, il est progressivement abandonné par l'armée à partir de 1999. Rachetée par le Grand Lyon en 2007 pour 15 millions d'euros, cette caserne de 17 hectares devient, en septembre 2013, un espace public d'agrément. Le parc Blandan, c'est son nom, le grade a disparu, conserve plusieurs bâtiments classés, dont celui de 230 mètres de long (et un couloir de la même longueur), dit le grand casernement. Ce site, désormais accessible à tous, respire encore la chose militaire et mérite d'être connu. Il a servi de cadre au retour du drapeau du 99e R.I., le régiment de Lyon, désormais confié à la garde du Groupement de sélection et de recrutement sud-est, le GRS-SE/99e R.I.

Dernier hommage au sergent Blandan, celui du commandement en chef des Forces françaises en Allemagne (FFA), siégeant à Baden-Baden, qui donna le nom de « Sergent-Blandan » à un mess ayant fonctionné dans la cité Thiérache, du début des années 1950 à la fin des années 1990, au profit des sous-officiers et civils de rang assimilé.

André Mudler

53 TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS EXFILTRÉS PAR DES « GARS DU VERCORS - UN EXPLOIT OUBLIÉ

Mi-juin 1944, le lieutenant-colonel Descour (alias Bayard), adjoint du chef régional F.F.I. le colonel Alban Vistel, commandant la région R 1 Rhône-Alpes, confie au commandant Jouneau (alias Georges), chef du groupe Transport du Quartier Général du Vercors, la mission d'organiser l'enlèvement/libération de tirailleurs sénégalais, emprisonnés dans des baraquements sur les terrains annexes du camp de La Doua. Ces prisonniers, utilisés par les Allemands pour effectuer différentes corvées dans l'agglomération lyonnaise, sont encadrés par des officiers et des sous-officiers français.

L'opération n'est pas sans risque et doit être préparée dans ses moindres détails : mise au point, exécution, protection. Le lieutenant Fayolle (alias Antoine) du groupe « Liaison du Vercors » a la délicate mission de repérer et de convaincre un gradé français de l'intérêt de l'intervention de la Résistance. Après bien des rencontres discrètes à la brasserie de la République, propriété de Louis Argenson, le lieutenant parvient à entrer en contact avec un sous-officier, le sergent-chef Villechêze, qui accepte d'étudier les possibilités de rallier ses tirailleurs au maquis du Vercors.

Le commandant Jouneau met au point l'opération avec les moyens suivants : trois camions pour le transport des tirailleurs, deux véhicules pour la protection, un camion plateau de trois tonnes, ridelles basses avec une mitrailleuse Hotchkiss de 8 mm placée sur le plateau, camouflée par un rempart de sacs de sable, le tout recouvert d'une bâche, et une camionnette Peugeot bâchée (D.K. 5) avec fusil mitrailleur, et une moto de liaison.

Camionnette bâchée Peugeot DK 5

L'encadrement dont le lieutenant Pierre Rangheard, l'agent de liaison, le sous-lieutenant Jean Lucas et les chauffeurs, sont fournis par le groupe Transport du commandant Jouneau.

Le groupe de protection est constitué de six volontaires du 11e Cuirassiers, deux sous-officiers et quatre hommes (dont Joseph La-Picirella, le fondateur du musée de la Résistance à Vassieux-en-Vercors).

Le jour de l'opération est fixé au vendredi 23 juin. Dans l'après-midi du 22, les trois camions, pilotés par le lieutenant Rangheard, les frères André et Pierre Grosset (qui se relaient) et l'adjudant-chef Lenoir (alias Léonce), quittent Saint-Agnan en Vercors à un quart d'heure d'intervalle pour éviter de former un convoi, trop repérable. Le lieutenant Rangheard, parti en tête, conduit un camion Renault AGK 1. Arrivé sans incident à Lyon, il gare son camion chez son ami Bernard, rue du Lac (3e), et passe la nuit, couché sur une couverture dans le garage.

Camion Renault AGK

André Grosset, qui conduit le deuxième véhicule, est engagé dans la descente qui mène aux Barraques en Vercors, quand les freins, déjà défectueux, lâchent. Il faut toute l'habileté du chauffeur pour stopper le camion fou en se rabattant contre les rochers. Les deux frères sont indemnes, mais il faut abandonner le véhicule.

L'adjudant-chef Lenoir, qui pilote le troisième véhicule, donne, la mort dans l'âme, son camion Berliet GDR 7 aux frères Grosset qui peuvent ainsi poursuivre leur route sans encombre jusqu'à Villeurbanne, route de Crémieu, où ils garent leur camion dans le dépôt de leurs parents, transporteurs.

Camion Berliet GDR

A une heure du matin, le 23 juin, le commandant Jouneau quitte à son tour le Vercors avec l'équipe de protection, et l'agent de liaison. Leur mission : escorter au retour les deux camions sur l'itinéraire de repli partant du rond-point de Bron-Parilly au refuge des Grands Goulets, en passant par Saint-Priest, Heyrieux, Saint-Jean-de-Bournay, La Côte-Saint-André, Roybon, le pont d'Eymeux et Sainte-Eulalie-en-Vercors (voir carte Michelin …).

Le groupe de protection se scinde en deux : la camionnette DK 5 Peugeot conduite par le sergent aviateur Lionel Mercier (alias Maurice) et quatre hommes prennent position sur la D 502, 4 km après avoir passé Saint-Jean-de-Bournay, au carrefour d'une petite route qui rejoint la D 518 à l'ouest de Royas. Le camion trois tonnes, conduit par le sergent Favreau (alias Charlot), avec à ses côtés le commandant Jouneau, et trois hommes cachés sous la bâche, poursuit sa route en direction de Lyon car il doit être en position de défense à 5 heures, sur le boulevard de ceinture, au rond-point de Parilly.

Vers 5h15, les deux camions destinés à recueillir les tirailleurs sénégalais, sont

Casertne de La Doua

sur le boulevard du 11 Novembre, angle rue Léon-Fabre, environ à 80 mètres en vue des baraquements où sont logés les tirailleurs. Le lieutenant Rangheard connait bien l'endroit, en 1939, il servait au régiment d'artillerie en garnison dans le quartier. Les tirailleurs, réveillés depuis 4 heures, sont pris en main par le sergent-chef Villechèze qui les informent de ce qui allait se passer. En effet, tous étaient dans l'ignorance totale du projet. Les convaincre en moins d'une heure de s'évader et de rejoindre le maquis n'est pas une mince affaire. Certains d'entre eux connaissent à peine notre langue qui doit être traduite en leur dialecte par quelques camarades plus évolués.

Deux sentinelles allemandes sont neutralisées. A la vue des camions, les tirailleurs sénégalais, n'hésitent pas un instant. A moitié vêtus, traînant leur paquetage, certains pieds nus, ils s'engouffrent à l'arrière des véhicules.

Dix minutes se passent. Certains tirailleurs, hésitants, sortent trop tard des baraquements. L'embarquement ne peut être prolongé car la vitesse d'exécution est une des conditions de la réussite du coup de main. Le lieutenant Rangheard donne à regret le signal du départ. Cinquante-trois tirailleurs sont tout de même montés à bord des deux camions, auxquels s'ajoutent, par peur de représailles, le sergent-chef Villechèze, sa femme et leur enfant.

Quelques minutes plus tard, les deux véhicules, totalement bâchés, chargés de leur « butin humain » sont transformés en inoffensifs camions de transport de marchandises et rejoignent le boulevard de ceinture tout proche. Au rond-point de Bron-Parilly, le camion du commandant Jouneau quitte sa position d'attente et se place à l'arrière des deux « transports de troupe ». Le sous-lieutenant Lucas prend la tête du dispositif. Plus loin, peu avant Saint-Jean-de-Bournay, le sergent Mercier, qui a repéré le convoi, se positionne à un kilomètre environ en avant de la colonne. La moto de liaison fait la navette entre l'avant et l'arrière pour renseigner le commandant, et pousse aussi des pointes en éclaireur, assez loin devant.

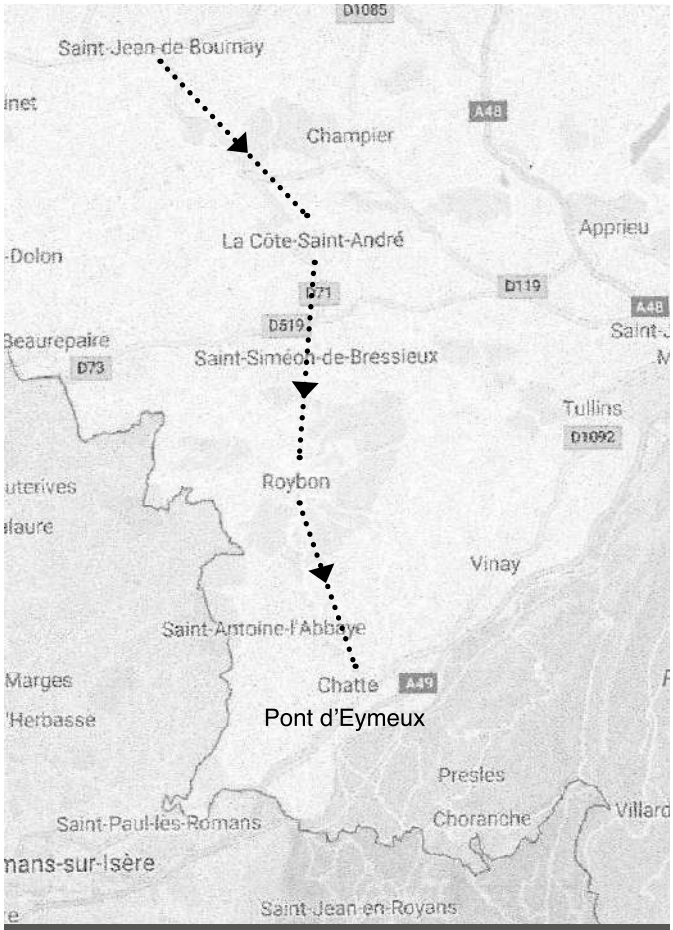

Carte partielle

En traversant La Côte-Saint-André, le camion des frères Grosset, moins rapide que celui du lieutenant Rangheard, est semé. Ne possédant pas l'itinéraire fixé, qui avait été conservé par l'adjudant-chef Lenoir lors

du changement de véhicule…, les frères Grosset se dirigent vers Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Véran, Saint-Marcellin. Ils n'ont plus aucune protection, ni liaison, mais arrivent les premiers au refuge des Grands Goulets !

Le groupe de protection du sergent Mercier, à la tête du convoi, rencontre, lui, une première difficulté au passage à niveau de Saint-Siméon-de-Bressieux qui est fermé. Le garde-barrière se laisse difficilement convaincre et ce n'est que sous la menace qu'il obtempère.

La disparition du camion des frères Grosset inquiète le commandant Jouneau. L'agent de liaison multiplie les retours en arrière, provoquant des pauses non prévues, en attente de renseignements.

Le pont d'Eymeux

Nouvelle difficulté pour le groupe de protection du sergent Mercier qui doit assurer la sécurité du convoi pour la traversée du pont d'Eymeux : un troupeau très important de moutons en transhumance bloque la route et ralentit la progression !

Le sous-lieutenant Lucas, qui a pu se faufiler sans problème, revient quelque temps après avec une bonne nouvelle : il a retrouvé le camion des frères Grosset au refuge des Grand Goulets ! Toute la colonne, sans aucune perte, arrive peu avant midi à La Chapelle-en-Vercors dans l'allégresse et les ovations des camarades et amis qui les attendent.

Les 53 tirailleurs sénégalais finissent de se vêtir, soignent leur tenue et c'est dans leurs uniformes, chéchias rutilantes, qu'ils

Les Grands goulets

participent à la prise d'armes organisée en leur honneur. Ils sont ensuite répartis dans les différentes sections du Vercors ; quinze d'entre eux rejoindront le groupe de transport du commandant Jouneau.

Quant aux Allemands, la réaction est lente. Ils ne peuvent imaginer un tel coup de main et toute la journée du 23, ils effectuent des recherches dans Lyon et la proche banlieue. Ce n'est que le lundi 25 qu'ils mettent en place, avec 48 heures de retard, un barrage au pont d'Eymeux…

C'est ainsi que se termine ce récit dépoussiéré, illustrant l'audace invraisemblable d'une poignée de combattants de l'ombre. Je ne peux que remercier certains acteurs de ce coup de main, en particulier le lieutenant Rangheard, les frères André et Pierre Grosset et le sergent Lionel Mercier, qui ont tenu, en avril 1990, à raconter leur fabuleuse aventure.

André MUDLER

Sources :

- Revue « Le pionnier du Vercors » n° 73 – décembre 1990 ; - J. La Picirella « Témoignages sur le Vercors » Lyon, 1983.

LA TRAGEDIE DE LA BAIE DE LÜBECK – 3 MAI 1945

Adaptation d'un témoignage de Maurice CHOQUET, rescapé d'une des plus grandes tragédies de la Seconde Guerre mondiale, publié en 2003 dans un ouvrage de Michel Simonin intitulé « C'était la guerre 39/45, dans les Franches-Montagnes du Doubs et du Jura suisse ».

PRÉAMBULE

Comte Folke-Bernadotte

Heinrich Himmler, ministre de l'Intérieur de l'Allemagne nazie, constatant la faillite du régime, tente, à l'insu d'Adolf Hitler, de négocier avec les Alliés. Le 14 février 1945, il rencontre le comte Folke Bernadotte, vice-président de la Croix-Rouge suédoise. Après de longues négociations relatives à l'avenir du Reich et à son propre devenir, Himmler assure que les camps de concentration ne seront pas sabotés, contrairement à la volonté de Hitler. Le 14 avril 1945, il donne l'ordre, malgré les protestations de la Croix-Rouge suédoise, d'embarquer tous les prisonniers et de les conduire en Suède, pour les remettre aux Alliés. Quatre navires, ancrés dans la baie de Lübeck (*le Cap Arcona, le Thielbek, l'Athen et le Deutschland IV.*), se préparent à accueillir 11 000 déportés, provenant des camps de Neuengamme et de Stutthof.

Dès le 20 avril, l'embarquement commence. Les conditions de transbordement sont épouvantables.

Sur la base d'un renseignement selon lequel quatre navires, ancrés dans la baie de Lübeck, pleins de troupes SS, allaient se diriger vers la Norvège pour continuer le combat, l'état-major britannique donne l'ordre à la Royal Air Force (la RAF) de couler les quatre bâtiments. Le 3 mai à 14h30, trois jours après le suicide d'Hitler, les chasseurs bombardiers Typhoon passent à l'attaque.

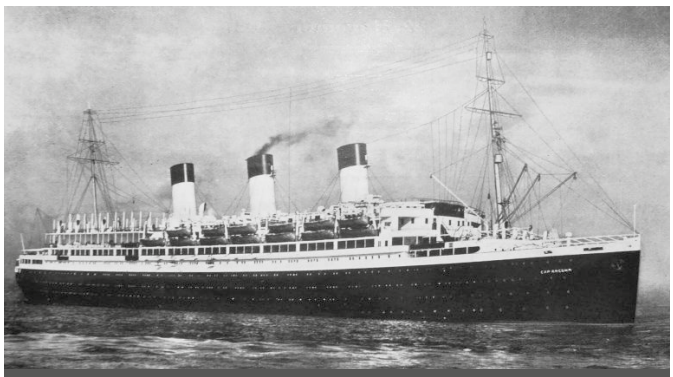

Cap Arcona

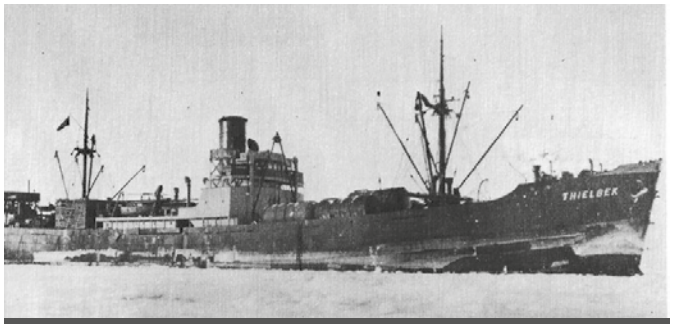

Le Thielbeck

Le capitaine de l'*Athen* refusant de prendre le large, fait déployer le drapeau blanc et accoste à Neustadt. Ce geste sauve la vie de 2 000 personnes. Les trois autres navires font l'objet de quatre attaques successives. Le *Deutschland IV* s'embrase rapidement et coule quatre heures plus tard. Heureusement, il n'y avait aucun déporté à bord et l'équipage avait déserté le navire après la première attaque.

Dans le *Cap Arcona*, 4 650 déportés, piégés dans les cales profondes, suffoquent dans la

fumée et les flammes ; le navire donne de la bande, est en partie submergé et s'embrase. Quelques-uns des déportés réussissent à s'en extraire et à se cramponner à la coque du navire, d'autres sautent dans la mer Baltique glaciale. Seuls 316 hommes en réchappent.

Le *Thielbek*, durement touché, sombre en 45 minutes. Sur 2 800 déportés, seulement 50 sont sauvés.

TÉMOIGNAGE DE MAURICE CHOQUET, RESCAPÉ DU *THIELBEK*

Interné au camp de Neuengamme, près de Hambourg, je savais que la guerre allait bientôt s'achever. Des *kommandos* (camps annexes dépendant du camp central) revenaient à Neuengamme. Un soir d'avril, une information circule : le camp ne sera pas rendu aux Alliés (les Britanniques approchaient), il sera évacué et pas un seul détenu ne devra tomber vivant aux mains des Alliés.

Le 28 avril après-midi, les SS nous rassemblent. La moitié de l'effectif du camp, dont je fais partie, est conduite à la gare où nous attend un convoi de wagons à bestiaux. Direction Hambourg. Mais les voies ayant été bombardées par la RAF, nous sommes bientôt contraints d'abandonner notre train et de poursuivre notre route à pied. Dans l'après-midi du 1er mai, après de multiples incidents, nous arrivons sur les quais du port de Lübeck. Devant nous se dresse un bateau noir qui me paraît immense, le cargo *Thielbek* !

L'ordre est donné de gravir la passerelle. Sur le pont, les SS nous accueillent à coups de goumi (matraques en caoutchouc) et nous font descendre en fond de cale. Il fait très sombre. Une foule d'hommes grouille, l'odeur est atroce ; depuis des jours ces camarades sont enfermés là-dedans, sans eau, sans nourriture et sans toilettes. Des bagarres éclatent continuellement entre les Russes et les Polonais... Aucun Français !

Les cadavres s'entassent au fond de la cale. Dans l'après-midi du 3 mai, j'entends des bruits d'avion, des rafales de mitrailleuses. Un choc violent ébranle le navire. Un trou s'ouvre dans la coque. L'eau entre dans la cale. C'est l'affolement. Seulement deux échelles pour sortir, c'est la bagarre pour la vie. Après une première tentative sans succès, je décide de me débarrasser de mes vêtements chargés d'eau et réussis à rejoindre le pont qui s'incline de plus en plus.

Une barque vide s'approche du *Thielbek*. Nous sommes plusieurs à nous précipiter sur elle. Résultat : elle chavire et flotte, quille en l'air. Une planche flottant à proximité m'incite à m'y cramponner. Reprenant mes esprits, je regarde autour de moi… Au loin, j'aperçois la côte avec des prés verts, des champs jaunes, le port de Neustadt-in-Holstein. Sur l'eau flottent des centaines d'hommes.

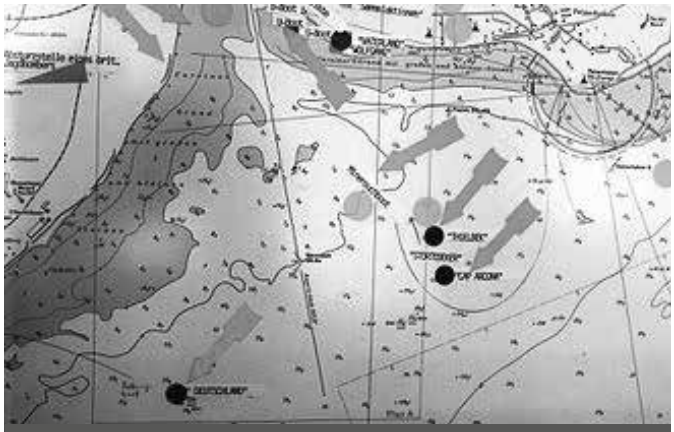

Baie de Neustradt - position des 4 navires (points noirs)

Soudain des avions reviennent : trois appareils britanniques piquent sur nous et se mettent à tirer. Je vois des corps tressauter et s'enfoncer lentement. Un deuxième passage, de nouvelles rafales de mitrailleuses…

Deux garde-côtes s'approchent, recueillent les rescapés allemands, et éloignent à

coups de crosse les déportés qui tentent de s'accrocher ! Je pense alors que, pour moi, tout est fini. Dommage de mourir si près de la fin. Une pluie fine se met à tomber, la nuit arrive… Je reste crispé à ma planche.

Au moment où le désespoir m'envahit, j'entends des appels, je réponds par des cris et je vois arriver un petit bateau de pêche. Il s'approche, les occupants me tirent hors de l'eau, m'enveloppent dans une couverture et me font boire une rasade de « *schnaps* ». Je m'endors d'un sommeil de plomb à côté de quelques rescapés.

Le lendemain matin, je me réveille, secoué par l'un de mes sauveurs qui me dit que je dois me lever, que les « Polizei » arrivent. Je sens à nouveau le désespoir m'envahir, mais le « Polizei » en question est un soldat britannique de la *Royal Navy*… Enfin !

Correctement vêtu grâce à mes sauveurs, je débarque sur le port qui grouille de jeeps, de camions et de chars. Je croise un groupe de prisonniers de guerre français à qui je demande un morceau de pain. Hélas, ils n'ont rien !!! et m'indiquent l'école de la marine de Neustadt où des déportés sont rassemblés. Aucune nourriture de la part des Britanniques. Avec quelques camarades, nous nous sommes débrouillés…

Le 22 mai, des camions sont venus nous chercher. Direction la France par la Hollande et Bruxelles où un train nous emmène à Lille, puis à Paris. Fin de l'histoire.

QUELQUES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- En réalité, les navires devaient être torpillés par des sous-marins allemands. La Croix-Rouge suédoise en avait la crainte, d'où ses protestations à l'annonce de la décision de Heinrich Himmler.
- Sur ordre du commandement SS local, tous les gilets de sauvetage sont enlevés et les bancs et banquettes (possibles radeaux) stockés dans les cales.
- La présence des détenus à bord aurait été connue des Alliés depuis la veille. En effet, le délégué du Comité international de la Croix-Rouge à Lübeck, M. de Blonay, et le docteur Hans Arnoldsson de Göteborg, en auraient informé, selon diverses sources, le général Philip Roberts, commandant la 11e division blindée britannique
- L'officier de liaison du 83e groupe de la RAF a reconnu avoir reçu le 2 mai un message signalant la présence de déportés à bord des navires, mais que, par oubli, l'information n'a pas été transmis aux pilotes chargés de l'attaque des navires.
- Témoignage de Derek Stevenson, pilote de la RAF, qui a assuré quatre missions de guerre le 3 mai 1945 : « *[…] J'aperçois le Deutschland. Je donne l'ordre à mes trois coéquipiers de piquer et de tirer nos 8 roquettes et les 360 obus de 20 mm. […] Nous constatons par radio que l'artillerie anti-aérienne allemande (la Flak) n'a pas tiré contre nous. Le navire n'était pas défendu… Bizarre ! En route vers le terrain d'atterrissage, je signale cette absence de défense, avec un gros doute sur l'utilité de la mission. […] D'autres attaques ont eu lieu, mon message n'est pas remonté.* »
- Il va falloir attendre 2045 pour pouvoir accéder aux archives militaires britanniques et identifier les dysfonctionnements de la chaîne de commandement.
- Certains déportés, qui avaient réussi à s'échapper à la nage, furent abattus à leur arrivée sur la plage.
- Si les épaves du *Thielbek* et du *Deutchland* ont été renflouées, celle du Cap Arcona est restée échouée dans la baie jusqu'en 1949, puis démantelée pour ne pas gêner la navigation. Ce qui en reste se trouve par 15 mètres de fond, aux coordonnées : latitude 54° 03' 762 N et longitude

10° 50’ 624 E. La société Rolls-Royce photographia ces morceaux de ferraille pour évaluer l’efficacité de ses bombes.

- Un fragment du bateau est visible au cimetière du Père-Lachaise, division 97, au pied du monument en hommage aux victimes du camp de concentration de Neuengamme.

POUR CONCLURE

Au total, près de 8 000 personnes périrent dans cette terrible confusion ; 7 300 déportés et 600 SS.

Cette catastrophe fut totalement occultée de l’Histoire pendant plus de 40 ans, ce qui montre l’embarras diplomatique et politique dans lequel elle plongea les différentes parties en cause. Plusieurs polémiques apparurent à la suite de cette catastrophe.

L’un des premiers journalistes à faire un article sur le sujet sulfureux de la responsabilité anglaise a été Roy Nesbit en juin 1984, avec un article intitulé “*Cap-Arcona : atrocity or accident ?*” qui jettera un froid dans le monde des historiens qui avaient tous ignoré le sort des “passagers” du Cap-Arcona.

En 2004 Benjamin Jacobs, rescapé d’Auschwitz, auteur du *Dentiste d’Auschwitz*, publie un ouvrage intitulé *The 100 – Year Secret*. En 2005, André Laroze, saluant la mémoire d’un jeune résistant, Lucien Revert, mort sur le Cap-Arcona, publie *Les oubliés du Cap Arcona*. Plus recemment, l’ouvrage de Robert P. Watson, professeur d’histoire à Lynn (Floride) *The Nazi Titanic*, publié en 2017, évoque le même sujet qui demeure en grande partie tabou.

Aucun gouvernement britannique n’a jamais fait référence à la mort des 7 000 déportés de la baie de Lübeck. Il n’y a jamais eu de couronne déposée, ni aucun discours prononcé en leur mémoire. Des fosses communes furent creusées le long de la plage entre Neustadt et Pelzerhaken. Des survivants firent construire un cénotaphe en pierre sur lequel est écrit en grandes lettres noires : “*A la mémoire éternelle des prisonniers du camp de concentration de Neuengamme. Ils périrent avec le naufrage du Cap-Arcona le 3 mai 1945*”.

Pendant des années, la mer Baltique rejeta des cadavres et des morceaux de squelettes dont les derniers jusque dans les années 70. Aujourd’hui, un mémorial situé dans le cimetière de Grömitz et un musée à Neustadt en Holstein depuis 1990 rappellent la tragédie. Pour aller jusqu’au bout de l’horreur, en 1949, le Thielbek fut renfloué ; on y découvrit encore 49 corps. Un monument, dit du *Cap Arcona*, érigé sur la plage de Pelzerhaken, face à la mer Baltique, rappelle ce crime monstrueux par ces simples mots 7000 K.Z. 3.05.1945.

André MUDLER

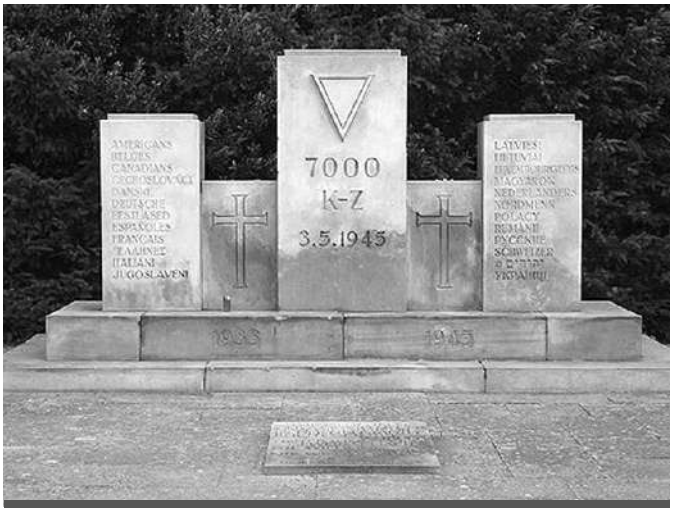

Mémorial international des déportés victimes du Cap Arcona et du Thielbek dans le cimetière d’honneur à Neustadt en Holstein où sont gravées les 24 nationalités touchées par la catastrophe

LIBRES PROPOS DE JEAN LAROCHE

Une certaine date de ce mois de mars fait resurgir, pour nombre d'entre nous, une plaie morale jamais suturée depuis près de 60 ans.

Le 26 janvier dernier, elle s'était remise vilainement à suppurer, après que nous ayons eu connaissance de la teneur de propos échangés dans l'avion présidentiel, entre le président de la République qui revenait d'Israël, où la Shoah avait été internationalement commémorée, et des journalistes du « *Figaro* ». Cependant, la politique n'étant pas notre signature, nous voulons bien admettre avoir mal interprété la pensée développée par le chef de l'Etat. Nous n'étions pas les seuls à avoir cru qu'une comparaison avait été faite entre la Shoah et la « guerre d'Algérie » puisque rapidement l'Elysée communiquait, en récusant toute intention de comparaison entre les deux situations et en précisant que la seule similitude était l'exercice de relecture de l'histoire auquel il appartenait au chef de l'Etat de procéder.

Nous en avons pris acte. Il n'en demeure pas moins que le président de la République a tenu à réitérer ne pas « regretter » d'avoir qualifié la colonisation et la « guerre d'Algérie » de « crime (s) contre l'humanité ». Là encore, sur ce point, quitte à nous répéter, et n'étant pas des gens de querelle, nous voulons bien admettre, à nouveau, avoir mal compris et que notre réaction repose sur un malentendu. Cherchons à être lucides. Il est clair que le président de la République a l'ambition de laisser une marque mémorielle politique sur la colonisation et la guerre d'Algérie calquée sur celle de l'un de ses prédécesseurs, qui avait officiellement reconnu la responsabilité de l'Etat français dans la déportation des Juifs. Il en a défini l'approche ; pour regarder son histoire en face », trois étapes dans la méthode : « le travail de l'historien », « le travail du juge », « leur saisine politique (par lui) ».

Bien ; mais une première interrogation s'impose : sur quels critères repose le choix de ces experts amenés à exercer une mémoire croisée des faits ? S'agissant de la version française, nous osons croire qu'elle saura s'exclure de l'ère victimaire présente, qu'elle ne se voudra pas nouvel acte de repentance, qu'elle ne se fera pas accusatrice de l'histoire (coloniale) française. La seconde interrogation porte sur la définition de « crime contre l'humanité ». Où se situe-t-il dans l'esprit du chef de l'Etat ? Vise-t-il les armées 1830 avec l'épisode de l'expédition de représailles contre les barbaresques écumeurs des mers au large des côtes de Berbérie ? S'applique-t-il à l'expansion territoriale, sur trente années, qui s'en est suivie ? Cible-t-il les événements de la période 1954 – 1962 ? Comme le terme de « guerre d'Algérie » a été cité tout laisse penser que le « crime contre l'humanité » vise cette séquence de l'histoire. Au modeste niveau d'appréciation qui est le nôtre, nous nous limiterons à souligner d'une part que la « solution finale » voulue par les nazis était l'éradication, à tout le moins, des juifs d'Europe, d'autre part que la simple observation de l'évolution démographique de l'Algérie atteste que la volonté de la France était tout autre. Non, le même « statut » ne peut être accordé à la Shoah, qui ne se compare à rien d'autre, et à la « guerre d'Algérie ». C'est pourquoi notre tumeur enfiévrée nous emplit de fébrilité. L'appréciation de « crime contre l'humanité » nous déroute, nous désoriente, nous est douloureuse. Si elle devait être actée, au futur, par le chef de l'Etat, nous, acteurs obligés de sa perpétration, nous devrions donc être jugés, à l'image des anciens nazis pour leur participation à la Shoah. Sans influence, contraints d'attendre les conclusions de la « relecture de l'histoire » nous sommes en situation proche du casus belli !

FARAC

Horaire des réunions

- réunion du bureau de 10h00 à 10h45
- réunion commune conseil d'administration/ conférence des présidents de 10h45 à 12h00.

Pour ceux qui souhaitent prolonger cette réunion par un moment de convivialité, il est possible de déjeuner au mess, sous réserve de s'inscrire par Internet auprès du secrétaire adjoint François Anxionnaz à l'adresse ci-jointe : **Fanxionnaz@aol.com** ou par téléphone au **04 74 67 21 47**

Election du bureau 2020

Comme l'exigent nos statuts, le 1er conseil d'administration qui suit l'assemblée générale ordinaire a pour mission d'élire un nouveau bureau sous la responsabilité du doyen d'âge, en l'occurrence Jean Perrier. Pour la cinquième année consécutive, André Mudler est élu à la présidence, avec 27 voix pour et 1 abstention. Sur sa proposition, la composition du bureau est la suivante :

- vice-président : docteur Jacques Barthe, représentant l'association ADR/CATM ;
- vice-président délégué : général (2s) René Mascaro – les Anciens de la Légion étrangère
- vice-président délégué : Jean Laroche – Association des membres de la Légion d'honneur DPLV
- secrétaire général : Jacques Nardin – les SAS
- trésorière : lieutenant-colonel (er) Line Cuvelot – Royal Deux-Ponts/99e et 299e R.I.
- secrétaire adjoint : François Anxionnaz – UNC

AMICALE DES MARINS ET MARINS ANCIENS COMBATTANTS de MIRIBEL et RÉGION (AMMAC)

Adhérent à l'association depuis 1969, secrétaire, trésorier, président depuis 1995, Roger Gourdin a consacré 52 années à l'amicale des anciens marins de Miribel. Exceptionnel, un exemple ! Depuis l'année dernière, il a transmis le flambeau à Gérard Reynaud, bien décidé à conserver la mémoire de marins et fusiliers marins qui se sont illustrés au cours du XXe siècle, et de maintenir « Unis comme à bord » l'esprit de camaraderie autour de « La Hune ». La Farac s'en félicite et lui adresse ses plus sincères vœux de réussite dans l'animation de l'Amicale.

Il est bon de rappeler que l'AMMAC a contribué, en 2012, au financement de la grande aventure de « L'Hermione », pour preuve, son nom est inscrit sur le grand pavillon de la frégate. Et Roger Gourdin, toujours malicieux, m'a confié cette belle définition, digne de Pythagore *« Les marins sont forts en arithmétique puisqu'ils font le quart par tiers sur une unité en pensant à leur moitié… »*

AM

DESCENDANTS DES ANCIENS COMBATTANTS ITALIENS (DACI)

Sous les auspices du consul général d'Italie, la Maison des Italiens se joint à la DACI pour célébrer la fête de la libération de l'Italie le samedi 25 avril prochain 82, rue du Dauphiné Lyon 3e.

Voici le programme :

- **9h30** : dépôt d'une gerbe 46, rue Frédéric Fays à Villeurbanne, devant la plaque en mémoire de Titta Coïs
- **11h** : accueil à la Maison des Italiens
- **11h10 – 12h15** : cérémonie commémorative
- **12h20** : verre de l'amitié

Ouvert à tous ceux qui veulent partager ce moment de mémoire et d'unité.

Daniel Vezzio, président de la DACI

ASSOCIATION DES PORTE-DRAPEAUX DU LYONNAIS

Porte-drapeau de la 502e section des Médaillés militaires depuis 1992, et des retraites militaires jusqu'à leur dissolution, Raymond Blachère a été successivement vice-président, trésorier, puis, succédant à René Bianchi en 2014, président de l'association. Aujourd'hui, il a décidé de passer la main, tout en continuant à porter le drapeau des Médaillés militaires de la section de Lyon-Perrache. Au carrefour des autorités locales, des présidents d'association et des porte-drapeaux, Raymond Blachère a su, par son dévouement, animer l'association et faire en sorte de répondre présent à toutes les sollicitations. La Farac l'en remercie très chaleureusement et lui souhaite de représenter longtemps encore les Médaillés militaires de Lyon dans nos cérémonies.

Un nouveau président vient d'être élu. Il s'agit de Serge Puillet, né en 1956, domicilié à Lyon 5e. Engagé dans la gendarmerie en 1977, il a débuté dans la gendarmerie mobile, puis a servi en gendarmerie départementale dans la région Rhône-Alpes. Une deuxième carrière professionnelle l'a conduit dans la formation et dans la sécurité. Porte-drapeau de l'Union nationale des personnels et retraités de la gendarmerie (UNPRG) du Rhône, Serge Puillet est bien décidé à poursuivre l'action de ses prédécesseurs. La Farac lui adresse ses sincères félicitations et lui exprime ses vœux de réussite dans l'animation de l'association des porte-drapeaux du Lyonnais.

Serge Puillet

NÉCROLOGIE

FRANÇOIS ORTIS (1943 – 2020)

Nous venons d'apprendre le décès de François Ortis, président de l'Union des amicales de l'arme blindée cavalerie (UAABC) et de l'amicale des anciens des 4e et 13e Chasseurs, membre de la Farac, survenu le 20 février à l'âge de 76 ans, des suites d'une longue maladie.

Colonel honoraire, il a été le dernier chef de corps du 13e régiment de Chasseurs, dissous en 1998.

Architecte de renom, membre enseignant de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon, il était chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre national du Mérite.

La Farac s'est associée au deuil de son épouse, de sa famille et de ses nombreux amis lors de ses obsèques qui ont eu lieu le 27 février dernier.

CONFÉRENCES

Conférences organisées par l'ANOCR à 10h30 au cercle de garnison

- Mardi 17 mars : « Histoire de la colline de Fourvière, des origines à nos jours » par M. Jean HERITIER
- Mardi 19 mai : thème à préciser
- Mardi 16 juin : « Des femmes célèbres dans l'histoire de Lyon » par Mme Geneviève PUPUNAT (reste à valider)

Conférence organisée par l'ASAF

- Mardi 24 mars : « La guerre de l'Espace, une réalité ? »

Pour plus de précisions, contacter Roland Minodier : minodier.roland@wanadoo.fr

NOTRE AGENDA 2020

MARS

Dimanche 1er
- Messe des artilleurs à la basilique Saint-Bonaventure Lyon 2e

Jeudi 5
- Conseil d'administration Farac/ Conférence des présidents à 10h45 au cercle de garnison

Dimanche 8
- AG de l'UNC du Rhône à Saint-Georges de Reneins

Mercredi 11
- Première cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme, La Doua, 10h00

Jeudi 12
- AG des SAS, 14h00 au cercle de garnison

Dimanche 15
- AG de l'amicale des anciens de la Légion étrangère, 10h cercle de garnison
- Elections municipales 1er tour

Mercredi 18
- AG de l'ANOCR au cercle de garnison

Vendredi 20
- AG de l'ANACVG Equipement Rhône

Samedi 21
- AG AACL salle Jean Couty Lyon 9e (après-midi)

Dimanche 22
- Elections municipales 2e tour

Vendredi 27
- AG de l'ANMONM dans les salons de la préfecture du Rhône, 8h30 accueil, 9h ouverture de l'assemblée
- AG de l'ANAI, 10h30 au cercle de garnison

Samedi 28
- AG de la FNCV section du Rhône
- AG de l'IHEDN au 68e RAA à La Valbonne

Dimanche 29
- Messe de la SMLH, 10h basilique Saint-Bonaventure

AVRIL

Jeudi 2
- Conseil d'administration Farac/ Conférence des présidents à 10h45 au cercle de garnison

Samedi 4
- AG de l'amicale Royal Deux-Ponts/99e et 299e R.I.
- AG de la SMLH, section du Rhône et de la Métropole, 10h préfecture du Rhône

Dimanche 5
- AG de l'ACUF de Villefranche-sur-Saône, 10h à la Maison des combattants

Mercredi 15
- Commission départementale du concours national de la Résistance et de la Déportation

Samedi 25
- Combat de Camerone, 157e anniversaire, 10h30 quartier général Frère
- Célébration de la libération de l'Italie, 11h Maison des Italiens Lyon 3e

Dimanche 26
- Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

MAI

Jeudi 7
- Conseil d'administration Farac/ Conférence des présidents à 10h45 au cercle de garnison

Vendredi 8
- Commémoration de la victoire du 8 Mai 1945, place Bellecour

Jeudi 14
- Sortie de printemps de l'ANMONM

Lundi 18
- Cérémonie au mur des fusillés de la nécropole de La Doua

Mercredi 27
- Journée nationale de la Résistance + remise des prix du concours à la préfecture

JUIN

Jeudi 4
- Conseil d'administration Farac/ Conférence des présidents à 10h45 au cercle de garnison

Lundi 8
- Journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine ; inauguration du monument rénové du Jardin du combattant d'Indochine et de la plaque au monument aux morts de Lyon, île du Souvenir

Mardi 9
- AG de l'AMLH – DPLV dans les salons de la préfecture

Jeudi 18
- Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle (+ anniversaires de sa naissance (1890) et de son décès (1970)

Dimanche 21
- Tata sénégalais à Chasselay, 80e anniversaire des combats

JUILLET

Lundi 13
- Fête nationale place Lyautey

Dimanche 19
- Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France, CHRD, 11h

N'oubliez pas d'annoncer dès à présent vos prévisions d'activités afin de coordonner nos agendas et éviter des chevauchements regrettables.